



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**Q.1062**

**RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS**

---

**CONFIGURATIONS DE RÉFÉRENCE  
DE SIGNALISATION D'ACCÈS  
À DES RMTP NUMÉRIQUES**

**Recommandation UIT-T Q.1062**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation Q.1062 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.13 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## **Recommandation Q.1062**

### **CONFIGURATIONS DE RÉFÉRENCE DE SIGNALISATION D'ACCÈS À DES RMTP NUMÉRIQUES**

#### **1 Considérations générales**

La présente Recommandation décrit les configurations de référence de signalisation d'accès pour les RMTP numériques.

#### **2 Définitions**

##### **2.1 configurations de référence**

Les configurations de référence sont des représentations théoriques utiles pour identifier les différentes possibilités matérielles d'accès au RMTP. Leur définition fait intervenir deux notions: celle de points de référence et celle de groupements fonctionnels.

##### **2.2 groupements fonctionnels**

Les groupements fonctionnels sont des ensembles de fonctions qu'il peut être nécessaire de regrouper pour assurer l'accès aux RMTP. Selon les dispositions adoptées pour cet accès, certaines fonctions spécifiques peuvent ou non exister dans un groupement fonctionnel. Il convient de noter qu'une fonction spécifique dans un groupement fonctionnel peut être assurée par un ou plusieurs équipements.

##### **2.3 points de référence**

Les points de référence sont des points théoriques séparant les groupements fonctionnels. Selon les dispositions spécifiques adoptées pour l'accès, un point de référence peut correspondre à une interface physique (Um, par exemple) entre des équipements, comme il se peut qu'aucune interface physique ne corresponde au point de référence.

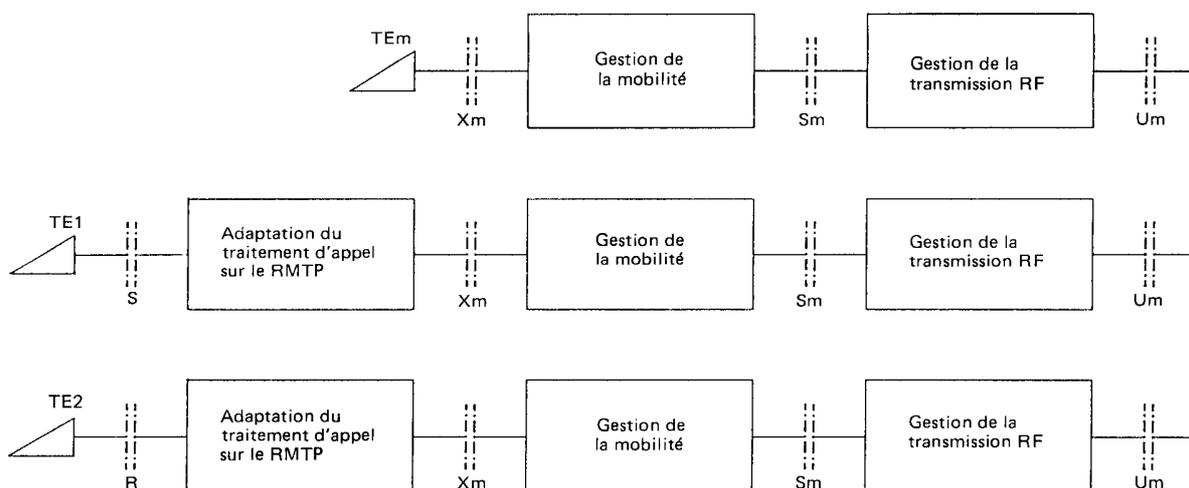
#### **3 Configurations de référence de signalisation**

3.1 Les configurations de référence relatives à l'accès au RMTP définissent les points de référence et les types de fonctions qui peuvent être fournies. La figure 1/Q.1062 montre quelques-unes des configurations de référence de signalisation.

3.2 Le point de référence de signalisation Sm constitue la démarcation entre la gestion de la transmission RF et les fonctions combinées de traitement d'appel et de gestion de la mobilité. De même, le point de référence de signalisation Xm constitue la démarcation entre le traitement d'appel et la gestion de la mobilité.

Les Recommandations relatives à la station mobile/station de base s'appliquent aux interfaces au point de référence Um. Ces Recommandations dépendent des capacités de transmission RF de ces stations et ne sont pas traitées dans le présent document.

Au point de référence S, les installations du RNIS conformes aux Recommandations de la série I peuvent être utilisées. Au point de référence R, des interfaces physiques conformes à d'autres Recommandations du CCITT (par exemple, les Recommandations de la série X relatives aux interfaces) peuvent être utilisées.



T1107880-87

FIGURE 1/Q.1062

### Configurations de référence de signalisation

3.3 La liste des fonctions pour chaque groupement fonctionnel est donnée ci-après.

3.3.1 Le bloc de gestion de transmission RF peut assurer des fonctions analogues à celles du NT1, ou d'une combinaison des NT1 et NT2, dont il est fait mention dans les Recommandations de la série I du CCITT.

Il peut comporter des fonctions ayant trait:

- à la cessation de la transmission radioélectrique;
- aux possibilités de protocole des couches supérieures pour la gestion des voies de transmission radioélectrique.

3.3.2 Le bloc de gestion de la mobilité peut assurer des fonctions associées:

- à l'enregistrement de la mise à jour de la localisation;
- à la coordination du transfert intercellulaire;
- aux possibilités de protocole des couches supérieures pour des fonctions de coordination entre l'équipement terminal et la gestion de la transmission RF.

3.3.3 Un TEm peut assurer des fonctions analogues à celles du TE des Recommandations de la série I. Il peut comporter des fonctions ayant trait à:

- l'interface de la couche 1 (physique);
- la mise en œuvre du protocole de la couche 2 (liaison de données);
- la mise en œuvre du protocole de la couche 3 et le traitement d'appel;
- la maintenance;
- la commutation et la concentration (le cas échéant).

3.3.4 Le bloc d'adaptation du traitement d'appel du RMTP comporte des fonctions liées à la signalisation et appartenant à la couche 1 et à des couches supérieures du modèle de référence de la Recommandation X.200 qui permet au terminal TE1 ou TE2 d'être desservi par le RMTP numérique. Il peut également comprendre l'adaptation du débit binaire et la commande de flux.

## 4 Réalisation physique des configurations de référence

4.1 La mise en service d'une station mobile peut nécessiter la combinaison en une seule entité matérielle des points de référence S, R, Xm et Sm, comme c'est le cas dans un équipement mobile complètement intégré.

La figure 2/Q.1062 montre des réalisations et/ou des configurations possibles des points de référence mentionnés ci-dessus. Les exemples donnés ne sont pas limitatifs, mais servent uniquement à illustrer les configurations possibles des blocs fonctionnels respectifs.

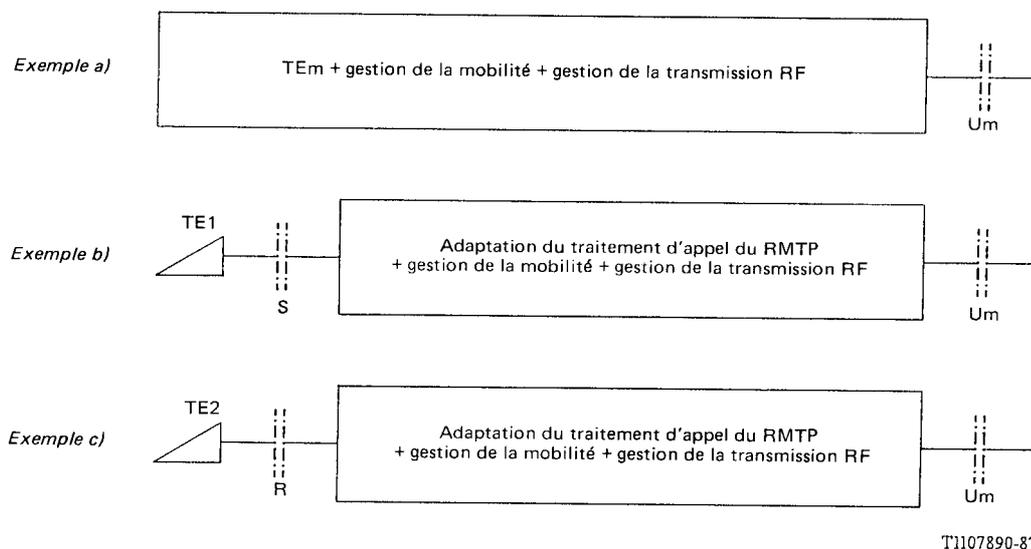


FIGURE 2/Q.1062

### Exemples de réalisation matérielle

4.2 L'exemple a) de la figure 2/Q.1062 illustre un équipement complètement intégré où les points de référence Xm et Sm sont identifiables logiquement, mais n'existent pas physiquement.

4.3 L'exemple b) de la figure 2/Q.1062 illustre le point de référence S en ce qui concerne le TE1 du CCITT. Dans cet exemple, la fonction d'adaptation du traitement d'appel du RMTP est intégrée dans les blocs restants, comme dans l'exemple a). Comme précédemment, seuls les points de référence Xm et Sm comportent une signification logique.

4.4 L'exemple c) de la figure 2/Q.1062 illustre la même configuration que celle de l'exemple b), mais comporte un équipement terminal TE2 au point de référence R. Les procédures d'adaptation du traitement d'appel du RMTP sont distinctes de celle identifiée dans l'exemple b); néanmoins, la fonctionnalité est la même que celle mentionnée précédemment.